

Mercredi, en grève pour nos conditions de vie !

Mercredi, partout en France, des manifestations auront lieu à l'appel de plusieurs syndicats pour exiger le retrait du projet de loi « Travail ». Derrière le faux-prétexte de combattre le chômage, ce dynamitage du code du travail est une attaque en règle contre tous les salariés.

Dans le groupe PSA, la direction voudrait imposer un « Nouveau Contrat Social » numéro 2 dans les prochains mois. Si la loi El Khomri passait, cela serait une aubaine pour le patron : il pourrait s'en servir pour aggraver les mesures du NCS 1 (*voir ci-contre*).

Et au-delà de ces mesures, il y a la volonté des patrons de pouvoir faire « chacun sa loi » dans son entreprise. Ils auraient la possibilité de nous payer moins, tout en nous faisant travailler beaucoup plus, avec des procédures de licenciement simplifiées. Tout le contraire d'un plan de lutte contre le chômage !

Mais le gouvernement n'a pas gagné la partie. Face au mécontentement qui s'étend, dans le monde du travail comme parmi la jeunesse qui n'aurait que la précarité comme seul avenir, Valls a annoncé le report de la présentation du projet de loi.

Mercredi, ce sera la première étape de la mobilisation indispensable pour faire reculer totalement le gouvernement. Partout dans le pays il y aura des appels à la grève et des manifestations, regroupant des salariés et des étudiants.

Plus nous serons nombreux à en être, plus cela nous renforcera pour les prochaines actions qui seront proposées ensuite. Continuons à en discuter entre nous d'ici mercredi !

Avec cette loi, PSA pourrait :

- Bloquer nos salaires pendant 5 ans ;
- Imposer des semaines de 46h pendant 16 semaines d'affilée : plus de 9h par jour à l'usine !
- Limiter les congés d'été à deux semaines, sans avoir besoin de l'accord des délégués du personnel (une demande de longue date de la direction PSA) ;
- Ne payer les heures supplémentaires qu'avec 10% de majoration. Actuellement elles sont majorées de 25%, et même de 50% au-delà de 42h ;
- Mettre en place un « compteur modulation » pour 3 ans, au lieu d'un an ;
- Ne pas payer les jours fériés aux intérimaires.

**La CGT appelle à la grève mercredi 9 mars.
La CGT donne RDV à tous les salariés à 13h au
tourniquet principal pour une prise de parole.
Manifestation à Metz, à 14 heures au Saulcy**